

LE PREFET

Direction Départementale de la Cohésion
Sociale

Pôle réglementation et métiers du sport

Déclaration Educateurs et Etablissements d'APS

Grenoble, le 14 mai 2013

YAPLUKA PARK
Monsieur CASCALES
1 Chemin Du Petit Mont

38300 RUY

Dossier suivi par Céline LEVEQUE

☎ 04 57 38 65 08

✉ celine.leveque@isere.gouv.fr

Monsieur,

J'accuse réception de votre déclaration faite en application des articles L.322-3, R. 322-1 et A.322-1 et suivants du code du sport.

Celle-ci a été enregistrée

- le 20/02/2013,
- à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ISERE,
- sous le numéro 03813ET0219,
- pour les activités : Autres,

Je vous rappelle que vous devez tenir informés mes services de tout changement qui pourrait intervenir au sein de votre établissement.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

P/ le Préfet et par subdélégation
L' Inspecteur Chef de Pôle



Vincent BOBO